

ARPAD OMNIUM
SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS MEAUX B 518 413 182

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 11 DECEMBRE 2024**

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Bastou FALADE de son mandat de commissaire aux comptes, et de sa décision de ne pas assurer la révision des comptes 2024, décide de nommer en remplacement Monsieur Joël BOOTER demeurant 1 rue du Débarcadère 75017 PARIS à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2024 pour six exercices, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030, et de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Jean LEBIT domicilié au 18 Avenue du 18 Mai 1945- 95200 SARCELLES, en remplacement de Madame CAPELLO Chantal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour extrait
Monsieur Massimo NARDELLI
Président

